

PROJET DE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil d'administration a l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les convocations requises vous ont été adressées et pour les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous invitons à examiner les points suivants :

ACTIVITÉ ET ÉVOLUTION DE CiïB AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ 2024

Activité et Évolution :

Pour l'exercice 2024, le chiffre d'affaires de CiïB s'est élevé à 22 240 €. Ce chiffre traduit une stabilité par rapport à 2023, où le chiffre d'affaires était de 22 914 €, complété par une production immobilisée de 15 254 €, pour un total de 40 328 € de produits d'exploitation.

Le résultat d'exploitation redevient positif à + 3 438 €, contre - 26 544 € en 2023. Le résultat net est également positif, à + 5 321 en 2024 contre - 26 544 € en 2023, marquant un retour à une situation financière plus saine.

Cette amélioration s'explique par :

- Le maintien de nos clients historiques ;
- La signature d'un contrat avec une entreprise cotée sur Euronext Access en début d'année ;
- La mise en place d'un nouveau Carnet d'Annonces en fin d'année ;
- La réduction des charges fixes, grâce au déménagement de nos bureaux de la rue Montyon à la rue Saint-Marc à Paris au printemps 2024.

Réorganisation et stratégie

L'année 2024 a été marquée par une restructuration interne, avec une équipe recentrée sur ses fonctions clés :

- Ingénierie financière,
- Tenue de registres des mouvements de titres,
- Accompagnement boursier,
- Formation.

Un effort particulier a été engagé pour relancer notre offre destinée aux PME en croissance souhaitant structurer leur actionnariat.

Certification et outils

Notre certification Qualiopi a été renouvelée, nous permettant de dispenser des formations professionnelles éligibles aux financements OPCO, à destination des dirigeants de PME et de leurs conseils.

Nous avons renforcé nos outils numériques avec les logiciels Traction et Carnets d'Annonces.

Nous rappelons que, historiquement, les particuliers n'investissent dans le capital d'entreprises que s'ils disposent d'une possibilité de revente. Cette exigence, encore ignorée par les plateformes de crowdfunding ou les réseaux de business angels, reste au cœur de notre approche.

Nos Carnets d'Annonces, adossés à un processus rigoureux, offrent cette liquidité, visent à revitaliser les marchés OTC de proximité et à préparer l'accès aux marchés organisés d'Euronext (Euronext Access et

Euronext Growth).

Augmentation de capital

L'augmentation de capital lancée fin 2022, destinée à renforcer nos fonds propres et soutenir notre développement, reste ouverte. Toutefois, nous n'avons pas encore trouvé les ressources humaines permettant d'accélérer le développement de nos pôles stratégiques :

- Ingénierie financière
- Formation
- Communication Financière
- Back et Middle Office titres nominatifs.

PERSPECTIVES POUR 2025

CIIB prévoit une croissance de son activité en 2025, portée par :

- La mise en place de deux nouveaux Carnets d'Annonces en région ;
- La poursuite de nos actions de formation et de sensibilisation à l'actionnariat populaire, en lien avec les projets déployés ;
- Le renforcement de nos partenariats avec les acteurs économiques de terrain (clusters, pôles de compétitivité...).

Notre objectif stratégique reste d'ouvrir 100 Carnets d'Annonces d'ici 2028, pour favoriser la liquidité du capital des PME françaises et renforcer l'épargne productive locale.

Nous avons également régularisé notre situation vis-à-vis de la l'administration fiscale et sommes en train de terminer la mise à jour avec l'URSSAF.

Notre ambition reste de relancer l'actionnariat populaire, comme l'a initié notre fondateur Jean SALWA avec la création du Second Marché en 1983. Grâce aux outils numériques, nous permettons aux particuliers :

- d'investir dans des PME-PMI,
- de souscrire à leurs augmentations de capital,
- de bénéficier d'avantages fiscaux,
- et surtout de revendre leurs actions.

Nos Carnets d'Annonces sont éligibles au PEA et PEA-PME, renforçant ainsi leur attractivité.

PARTICIPATIONS

Aucune prise ni cession de participation n'a eu lieu en 2024.

ACTIVITÉ DES FILIALES

La SARL C3P reste en veille. Une relance est néanmoins envisagée, notamment sur les outils de communication financière. Celle-ci pourrait permettre une reprise partielle de la provision de 130 000 €, contribuant à l'amélioration des fonds propres de CIIB.

MODE DE PRÉSENTATION DES COMPTES ET MÉTHODES

Aucune modification des méthodes d'évaluation ni des règles de présentation des comptes n'est intervenue en 2024.

DIVIDENDES

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément à l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons l'identité des actionnaires détenant plus d'un tiers du capital social ou des droits de vote :

- Monsieur Didier SALWA
- Madame Brigitte JOMBAR

DELAI MOYEN DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément à la Loi de Modernisation de l'Économie (LME), les délais de paiement sont :

- 30 jours après réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation, sauf accord particulier ;
- Au maximum 45 jours fin de mois ou 60 jours date de facture, en cas d'accord entre les parties.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE AUTRE SOCIÉTÉ PAR CHACUN DES MANDATAIRES EN 2024

- **Abderzak ABBAZ** : Président, ABBAZ & ASSOCIÉS SAS (RCS 851 733 675)
- **Olivier BONDOIS** : Administrateur, PHONE WEB SA (RCS 403 916 133)
- **Emmanuel COUDURIER** : Président, ACTUSNEWS SAS (RCS 417 670 114)
- **Didier SALWA** : Président, SOLIPAR SA (RCS 379 759 483) ; Gérant, C3P SARL (RCS 342 197 571)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 A 18H00

Votre conseil vous invite à vous prononcer sur les résolutions suivantes :

Ordre du jour ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat
- Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- Renouvellement ou nomination d'administrateurs

Ordre du jour extraordinaire :

- Autorisation d'augmenter le capital
- Transfert du siège social du 10 rue de Montyon (75009) au 8 rue Saint-Marc (75002)

Votre Conseil d'Administration reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Fait à Paris, le 25 juin 2025
Le Conseil d'Administration